



Elif Aksaz

L'émigration turque en France : 50 ans de travaux de recherche en France et en Turquie
Bibliographie commentée, proposée à l'occasion du 50e anniversaire de la signature d'un accord bilatéral de main-d'œuvre entre la France et la Turquie le 8 avril 1965

Institut français d'études anatoliennes

Conclusion de la deuxième partie

DOI : 10.4000/books.ifeagd.1218
Éditeur : Institut français d'études anatoliennes
Lieu d'édition : Istanbul
Année d'édition : 2015
Date de mise en ligne : 24 mars 2015
Collection : La Turquie aujourd'hui
ISBN électronique : 9782362450570



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

AKSAZ, Elif. *Conclusion de la deuxième partie* In : *L'émigration turque en France : 50 ans de travaux de recherche en France et en Turquie : Bibliographie commentée, proposée à l'occasion du 50e anniversaire de la signature d'un accord bilatéral de main-d'œuvre entre la France et la Turquie le 8 avril 1965* [en ligne]. Istanbul : Institut français d'études anatoliennes, 2015 (généré le 20 avril 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/ifeagd/1218>>. ISBN : 9782362450570. DOI : 10.4000/books.ifeagd.1218.

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

Conclusion de la deuxième partie

- 1 Les sciences sociales turques ont contribué à l'évolution des problèmes publics qui ont été définis dans et par la société turque à propos de l'émigration vers l'Europe, en formulant des précautions ou en proposant des mesures dans les années 1960 et en controversant, à partir des années 1970, sur les « coûts » et les « profits » (économiques, sociaux et politiques) de l'émigration pour la société turque. Cependant elles n'ont pas joué un rôle décisif ou visible dans le processus de définition collective de ces problèmes. Les premiers travaux de recherche ont été entrepris en Turquie, alors que les problèmes publics qui ont été définis à propos de l'émigration turque, avaient obtenu une reconnaissance sociale : des actions publiques ont été mises en place pour traiter et résoudre ces problèmes. En effet une série d'actions publiques a été mise en place dans les années 1960 en Turquie, visant à encourager le départ des populations rurales vers l'Europe, à décourager le départ de la main-d'œuvre qualifiée, et à attirer l'épargne des émigrés, etc. La mise en place de ces actions publiques a accompagné le développement des travaux de recherche sur cette émigration²⁵².
- 2 La perspective de Blumer n'est pas une théorie vérifiable dans tous les contextes mais des schèmes d'analyse intellectuellement mobilisables qui, quand on décide de les appliquer, permettent de découvrir des choses. Les analyses de Blumer sont adaptées aux sociétés américaines et européennes, moins à la Turquie des années 1960, où l'État est fort et où il y a une forte population analphabète : les problèmes publics qui existent sont ceux qu'on veut bien faire exister, quand un petit milieu dirigeant s'intéresse à quelque chose.
- 3 Les analyses de Blumer, qui soulignent la dépendance des interrogations savantes vis-à-vis des interrogations publiques, peuvent être mobilisées pour comprendre le contexte de l'émergence des travaux de recherche sur l'émigration turque vers l'Europe ainsi que leur évolution. Elles permettent, précisément, de comprendre pourquoi l'étude de l'émigration turque vers l'Europe a été entreprise en Turquie dans les années 1960 et non pas avant ; et pourquoi, à des époques variées, certains aspects de cette émigration ont été étudiés par les sciences sociales avec un grand intérêt et d'autres ont été à peu près ignorés ; enfin pourquoi le débat ouvert dans les années 1970 sur les « coûts » et les « profits » de l'émigration, s'est élargi du domaine du socio-économique au domaine de la politique, alors qu'un débat simultané aurait pu être mené dès le départ.

- 4 Les premières recherches sur l'émigration turque vers l'Europe ont été entreprises en Turquie aux débuts des années 1960, quand les sciences sociales turques sont entrées dans une nouvelle phase, qualifiée de processus « de développement et d'institutionnalisation ». Cette nouvelle phase ou ce nouveau processus s'est traduit par des liens de collaboration forts entre les universités et l'État – les institutions publiques et les administrations de l'État – autour des plans d'actions visant à « prendre le contrôle » des mouvements d'émigration à partir des zones rurales vers les grandes villes turques. Ce processus s'est traduit par ailleurs par une demande sociale forte émanant de l'État pour la production des enquêtes de terrain (des enquêtes par questionnaire ou des “surveys”) dans les localités d'arrivée des émigrations rurales (les grandes villes turques) et dans les localités vers lesquelles les émigrations rurales ont été tentées d'être canalisées, à savoir les petites villes turques et les pays européens. Deux nouveaux domaines d'étude ont ainsi émergé dans les années 1960 : l'étude des « migrations internes » (*iç göç*), sous-entendu des zones rurales vers les zones urbaines en Turquie, et l'étude des « migrations externes » (*diş göç*), sous-entendu vers l'Europe. Ces deux domaines d'étude, considérés comme étant séparés, se sont développés dans les années 1960, moins parce que ces deux types de migrations étaient alors des phénomènes nouveaux pour la société turque que parce que les sciences sociales turques sont entrées dans une nouvelle phase de leur développement. Un contexte favorable pour l'étude de ces phénomènes migratoires a été engendré dans les années 1960, quand les interrogations publiques formulées dans la société turque à propos des émigrations rurales vers les grandes villes ont fait l'objet d'un plan d'action officiel.
- 5 Les historiens suggèrent que ces émigrations ont un passé lointain. Un souci politique dans les années 1930 pour le régime du parti unique (le Parti Républicain du Peuple) comme on l'a dit²⁵³, les émigrations des zones rurales vers les villes, ainsi qu'entre régions, qu'elles soient masculines ou familiales, temporaires, saisonnières ou permanentes, constituent des phénomènes observés sur une longue période et de façon continue en Anatolie²⁵⁴ ; les migrations vers Istanbul en provenance de l'Anatolie rurale et des Balkans, qui remontent au moins au 16^e siècle selon Fariba Zarinebaf, ont toujours constitué un « problème » (et une ressource en même temps)²⁵⁵ pour l'État ottoman, que celui-ci a cherché à régler tantôt par des mesures administratives tantôt par la force²⁵⁶. Il en va de même pour l'émigration vers l'Europe:

Contrary to the perceptions (and explicit claims of some) of previous studies relating to the subject, labour migration of Turkish nationals to Western Europe between 1960 and 1974 is not Turkey's first participation in international migration. Nor had Turkey been a static and immobile society before 1960. When labour migration came onto the agenda, Turkey had actually been experiencing an almost uninterrupted series of both mass inflows and outflows of people. From the late 18th century to the foundation of the Republic in 1923, for example, the area that became the Republic of Turkey observed [...] the departure of some 2,000,000 non Muslims (mainly Armenians and Greeks), écrit Ahmet Akgündüz²⁵⁷, qui cite des recherches en histoire²⁵⁸. Enfin Akgündüz évoque la signature d'un accord bilatéral de main-d'œuvre entre l'État ottoman et l'Allemagne en 1916²⁵⁹.

- 6 Le débat sur les « coûts » et les « profits » de l'émigration, qui a été ouvert dans les années 1970 à la suite des actions publiques mises en place dans les années 1960 et qui encore aujourd'hui anime les travaux de recherche, n'a pas été clos. L'impact des transferts des devises sur l'économie nationale turque, le rôle des investissements des émigrés dans le développement économique de la Turquie, sont des sujets d'étude pour les sciences sociales turques contemporaines²⁶⁰. Moins virulent aujourd'hui que dans les années 1970

²⁶¹, ce débat, sur les « effets » ou les « impacts » économiques de l'émigration, n'a jamais exclu le débat sur les effets sociaux de l'émigration pour la société turque. Le développement de la Turquie, auquel l'émigration était sensée contribuer, était défini à la fois comme un développement économique, *i.e.* l'industrialisation de la Turquie, et comme un développement social : l'émigration était sensée par ailleurs contribuer au « changement social » ou à la « modernisation » des communautés et des familles rurales restées dans les zones d'émigration.

7 Le débat a évolué. Il s'est élargi du domaine de l'économie et du social au domaine de la politique. Savoir si les émigrés constituent une menace à la survie de l'État-Nation ou bien un atout pour l'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne, sont devenus des sujets d'étude pour les sciences sociales turques dans les années 1990 et 2000. Un débat de ce type, sur les effets politiques de l'émigration sur la société turque, aurait pu être ouvert plus tôt. En effet l'ensemble de ces interrogations publiques étaient présentes dans la société turque dès le départ. Les administrateurs, les hauts fonctionnaires de l'État, les rapports d'études réalisés par ou pour le compte des administrations publiques, ainsi que par ou pour le compte des établissements bancaires et des syndicats, s'interrogent dans les années 1960, 1970 et 1980, sur le rôle des émigrés dans l'adhésion de la Turquie à la communauté économique européenne²⁶², formulée officiellement par la Turquie en septembre 1963, ainsi que sur la perspective d'une libre circulation des émigrés dans les pays membres du Marché commun. Ils s'interrogent aussi sur la constitution d'un « lobby turc » (*Türk lobisi*) en Europe, dont les membres (les émigrés turcs dispersés en Europe) seront capables de communiquer entre eux et de se réunir, et de représenter et de défendre les intérêts de la Turquie, de montrer ce qu'est le peuple turc en réalité, et de démentir par-là les propagandes développées habilement depuis des années à l'Occident à son encontre, enfin de permettre à la Turquie de s'intégrer dans la communauté politique et économique de l'Europe. Une autre interrogation porte sur la façon dont il faudrait procéder pour protéger les émigrés non seulement des propagandes communistes et chrétiennes, mais aussi des propagandes des courants extrémistes et séparatistes (*aşırı ve bölücü akımlar*), ainsi que sur la façon dont il faudrait procéder pour développer la conscience nationale des émigrés, pour garantir leur rattachement à la patrie et à l'État. Enfin une interrogation porte sur les perspectives de la participation des émigrés à la vie politique, notamment aux élections politiques organisées en Europe et en Turquie²⁶³. Bref, tous ces écrits suggèrent que la loyauté des émigrés envers la société d'émigration, a été conçue dès le départ comme une loyauté économique, morale et politique (ou « idéologique », pour reprendre un terme récurrent dans ces rapports). Mais dans une société aux aléas politiques²⁶⁴, il fallait peut-être du temps pour que les effets de l'émigration sur la politique intérieure et extérieure de la Turquie soient étudiés, pour que les « coûts » et les « profits » politiques de l'émigration soient débattus par les sciences sociales nationales ; le temps de l'installation d'une certaine stabilité dans la vie politique interne en Turquie et d'une prise en charge institutionnelle et législative progressive de ces questions par l'État turc²⁶⁵.

8 On voit que les interrogations des sciences sociales turques à propos de l'émigration vers l'Europe se sont développées en fonction de l'évolution des interrogations publiques formulées dans et par la société turque à propos de cette émigration. Les différentes terminologies adoptées par les sciences sociales turques à des temps variés pour désigner les émigrés ("*Gurbetçi*", "*Euro-Türkler*" [les Euro-Turcs] ou "*Avrupa-Türkleri*" [les Turcs d'Europe], et, en passant, "*Almancı*") découlent de l'évolution des interrogations

publiques. Dans ce contexte il n'est pas surprenant qu'à des temps variés, certains sujets aient attiré la plus grande attention des sciences sociales turques et que d'autres sujets soient à peu près ignorés.

NOTES

252. Dans sa préface à l'ouvrage de Nermin Abadan-Unat (Nermin Abadan, 1964), DPT présente ainsi les raisons pour lesquelles il a été décidé qu'une recherche soit entreprise auprès des émigrés turcs en Allemagne : pour étudier comment, dans les années à venir, il sera bénéficié au mieux en Turquie de la main-d'œuvre envoyée à l'étranger ("*dışarıya gönderilen işgücünden ilerdeki yıllarda Türkiye'de en iyi şekilde nasıl faydalanılacağı*") (*ibid.* : 5).

253. Mehmet Asım Karaömerlioğlu, 1998 a; 1998 b; 1999; 2000; 2002, *op. cit.*

254. Huri İslamoğlu-İnan, 1988; Halil İncılık, 2000 [1^e éd. 1994]; Reşat Kasaba, 1991; 2001; et Christopher Clay, 1998.

255. Pour les migrations en provenance de l'Anatolie et des Balkans vers Istanbul au 15^e siècle, encouragées par l'administration ottomane pour peupler Istanbul après sa conquête, voir Ömer Lütfi Barkan (1950 ; 1970 : 10-19) et Stéphane Yerasimos (2005). Voir également le travail bibliographique de Daniel Panzac (1981).

256. Fariba Zarinebaf, 2007 ; 2010.

257. Ahmet Akgündüz, 2008 : 9.

258. Huri İslamoğlu-İnan (éd.) 1987 ; et Donald Quataert (éd.) 1994. Cités par Ahmet Akgündüz, *ibid.*

259. Zafer Toprak, 1982, cité par Ahmet Akgündüz, *ibid.*

260. En économie particulièrement (Erol Kutlu, 1992 ; Sudi Apak, 1993 ; Mehmet Fikret Gezgin, 1994), ainsi qu'en sociologie et en géographie : pour une discussion des effets considérés comme étant positifs de l'émigration sur le développement des zones rurales en Turquie, voir par exemple Mustafa Mutluer (1997) et Ahmet Akgündüz (2013).

261. Moins virulent car les « effets » sont supposés être moins importants ? Çağlar Keyder et Ayhan Aksu-Koç (1988 : 138) suggèrent qu'avec l'augmentation de l'exportation de Turquie, les envois de fonds effectués par les émigrés ("*remittances*") ont perdu de leur poids relatif dans l'ensemble des entrées de devises ("*(...) with the increase in Turkey's exports, workers' remittances have lost their relative weight in total foreign currency earnings*").

262. Voir sur cet aspect, Ahmet Akgündüz (2013) qui affirme que la réduction du taux de chômage, le comblement du déficit budgétaire par le transfert des devises, etc., ne constituaient qu'un aspect parmi d'autres de la politique d'exportation de la main-d'œuvre vers l'Europe.

263. Pour citer quelques exemples : Bülent Ecevit (1964 ; 1968) ; Necati Ahibaba (1965) ; Şadi Pehlivanoğlu (1966) ; Mukbil Birerçin (1967) ; İçen Börtücene, Yalçın Alemdar, Mete Törüner et Murat Karayalçın (1971) ; G. Erker et Fatma Kıratlı (1973) ; Z. Güney (1976) ; H. Alpagot (1979) ; H. Pekin (1979) ; K. Savaş & Ö. Akdoğan (1980) ; Mehmet Özgüneş (1982) ; et Nusret Ekin (1984). Pour les rapports non signés : Çalışma Bakanlığı (Ministère du travail) (1973, 1982) ; T.C. Oslo Büyükelçiliği (L'Ambassade de Turquie à Oslo) (1978) ; Millî Güvenlik Konseyi Genel Sekreterliği (Secrétariat général au conseil de sécurité nationale) (1981).

264. Marquée par trois coups militaires (menés en 1960, en 1971 et en 1980) et un « coup militaire post-moderne » mené en 1997 (dissolution du gouvernement sans recours à la violence et sans remplacement de celui-ci par un gouvernement militaire).

265. On trouve dans la contribution de Samim Akgönül (2002) à un dossier de l'IFEA, ainsi que dans un article de Stéphane de Tapia (2002), des éléments de ce processus (qualifié par Akgönül comme « *une tentative permanente d'encadrement des émigrés par l'État* »). Par exemple la nomination par l'État turc des enseignants et des imams – fonctionnaires de l'État turc exerçant en Europe – ; le développement des médias turcs (chaînes télévisées publiques et privées, et la presse écrite diffusés en Europe) ; le développement du tissu associatif soutenu ou proche des Consulats turcs ; le développement d'un réseau d'établissement financier (des banques notamment) ; enfin la restructuration du bureau international créé en 1967 au sein du ministère du Travail, chargé des « problèmes » des émigrés turcs en Europe (baptisé en 1972 : « Direction générale des Problèmes des Travailleurs/ouvriers à l'étranger », *Yurtdışı İşçi Sorunları Genel Müdürlüğü*, rebaptisé en 1983 : la « Direction générale des Services aux travailleurs/ouvriers à l'étranger », *Yurtdışı İşçi Hizmetleri Genel Müdürlüğü*, et en 2000 : « Direction générale des relations extérieures et des services aux travailleurs /ouvriers à l'étranger », *Dış İlişkiler ve Yurtdışı İşçi Hizmetleri Genel Müdürlüğü*). Il est question d'un processus en effet, un processus institutionnel et législatif (des lois ont été adoptées par exemple autour de la double nationalité, de l'exercice du droit de vote à partir de l'étranger, et du principe de versement d'une indemnité de substitution pour le service militaire). Les discours du premier ministre turc, Recep Tayyip Erdoğan, prononcés dans les pays européens dans le courant des années 2000 (encourageant les émigrés à adopter la nationalité des pays d'immigration sans oublier ou renier leurs origines) dans la perspective de l'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne, doivent être pensés en relation avec les « voyages » effectués en Europe dès 1962 par des administrateurs et des hauts fonctionnaires de l'État turc et leurs motivations diverses.